

DEMANDE DE LICENCE POUR CHIEN

LICENCE POUR CHIEN

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DU CHIEN

Nom :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Ville et Code postal :	Ville : <input type="text"/>	Code postal :	<input type="text"/>
Téléphone :	Résidentiel : <input type="text"/>	Cellulaire : <input type="text"/>	Travail : <input type="text"/>
Statut dans l'immeuble :	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire		

IDENTIFICATION DU CHIEN

Nom et sexe de l'animal :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Mâle	<input type="checkbox"/> Femelle
Race :	<input type="text"/>	<i>* Les chiens de races Bull Terrier, Pitbull ou Rottweiler sont interdits.</i>	
Date de naissance :	<input type="text"/>	Âge :	<input type="text"/>
Traits particuliers : (Ex : Micropuce, etc.)	Couleur : <input type="text"/>	Autre trait : <input type="text"/>	

DÉTAILS ET NATURE DE LA LICENCE

Type de demande :	<input type="checkbox"/> Nouvelle licence	<input type="checkbox"/> Remplacement d'une licence perdue		
Nombre de chien(s) dans le logement :	<input type="checkbox"/> Enregistrement d'un 1er chien	<input type="checkbox"/> Enregistrement d'un 2e chien		
Mode de paiement :	<input type="checkbox"/> Comptant	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Débit	<input type="checkbox"/> Crédit
<i>* Le coût d'une licence pour chien est de 50 \$. La licence est gratuite pour un chien guide.</i>				

SIGNATURE ET DATE

Signature :	<input type="text"/>	Date :	<input type="text"/>
-------------	----------------------	--------	----------------------

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Licence # :	<input type="text"/>	Délivrée par :	<input type="text"/>	Date :	<input type="text"/>
-------------	----------------------	----------------	----------------------	--------	----------------------

MISE EN GARDE: Le gardien d'un chien qui réside dans les limites de la municipalité pour une période de plus de 60 jours annuellement doit obligatoirement obtenir une licence pour ce chien. Cette licence est incessible et non remboursable. De plus, l'animal doit porter cette licence en tout temps. Prenez note qu'un propriétaire ou locataire ne peut posséder qu'un maximum de 2 chiens par unité de logement.

Pour plus de renseignements, veuillez vous présenter à la réception de l'Hôtel de ville ou communiquez avec les services administratifs au **418-285-0110** au poste #0 ou visitez le www.villededonnacona.com



**VILLE DE
DONNACONA**

Service de l'administration
138 avenue Pleau, Donnacona, QC G3M 1A1